ABS B-Lock – Plateformes élévatrices

Enrouleur contre les chutes de hauteur selon norme DIN 19427 avec sangle testée sur arête

Malgré la présence d'un garde-corps périphérique, l'utilisation d'un Équipement de Protection Individuelle contre les chutes (EPI antichute) est souvent nécessaire sur les plateformes élévatrices. De nombreux fabricants de plateformes élévatrices préconisent son utilisation car selon la DGUV, la chute ou l'éjection est l'un des risques principaux pendant l'exécution de travaux depuis une plateforme élévatrice. Grâce à notre enrouleur du type ABS B-Lock spécialement conçu pour les travaux sur plateformes élévatrices, vous êtes protégé fiablement contre les risques de chute pendant le travail. L'appareil réduit les forces émergeantes en cas de chute à un maximum de 3 kN, conformément aux exigences de la norme DIN EN 280 concernant les points d'ancrage sur plateformes élévatrices mobiles.

Au cœur de l'enrouleur contre les chutes de hauteur ABS B-Lock pour plateformes élévatrices : un mécanisme à ressort assurant que la sangle testée sur arête soit toujours à une longueur optimale. Ainsi, la connexion entre la possibilité d'ancrage sur la plateforme (la nacelle) et l'opérateur est toujours réduite à une longueur permettant de limiter la hauteur de chute potentielle à un strict minimum. En cas de contrainte soudaine due à un trébuchement voire à une chute depuis la nacelle, le mécanisme de l'enrouleur s'enclenche immédiatement. Un amortisseur de chute en matériau textile haute qualité réduit les forces résultantes, limitant ainsi sensiblement la contrainte subite par la personne comme par la plateforme élévatrice.

Prévu pour une personne, l'enrouleur contre les chutes de hauteur est parfaitement protégé contre l'usure et les dommages par son boîtier en matière plastique robuste et compact. Des émerillons maniables aux deux extrémités de l'ABS B-Lock empêchent le vrillage et le blocage de l'élingue de l'enrouleur. Les mousquetons nécessaires sont fournis à la livraison et permettent une utilisation immédiate. Sur le mousqueton inférieur, un indicateur de chute permet de constater si l'appareil a subi une contrainte et si par conséquent, il doit être soumis à une inspection. Nous vous proposons non seulement l'entretien et le contrôle annuel imposé de l'enrouleur par un expert, mais aussi l'EPI antichute nécessaire : du harnais antichute au casque de protection.

- DIN EN 360:2002
- DIN 19427
  - pour une utilisation spéciale dans les plateformes élévatrices et les nacelles de travail
- Sangle testée sur arête selon norme, Résistance : 15 kN
- Longueur totale : 180 cm
- Émerillon en haut et en bas pour empêcher le vrillage
- Indicateur de chute sur le mousqueton

Gewerbering 3 · D-47623 Kevelaer
ABS Safety GmbH

fon: 49 2832 – 97281-0
fax: 49 2832 – 97281-29

info@absturzsicherung.de
www.absturzsicherung.de

Accessoires / Composants

Gewerbering 3 · D-47623 Kevelaer
ABS Safety GmbH

fon: 49 2832 – 97281-0
fax: 49 2832 – 97281-29

info@absturzsicherung.de
www.absturzsicherung.de